



SAEPL/23-975-38 du 10/07/2023

EVOLUTION DES HABILITATIONS A CHORUS PRO DES GESTIONNAIRES PRINCIPAUX ET UTILISATEURS DES EPLE

Références : Note DGFIP 2018-08-4031 du 11 octobre 2018 sur l'habilitation à Chorus Pro des gestionnaires - principaux des EPN et EPLE - Note de service DGFIP N°2022/09/2380 du 3 mars 2023 évolution des habilitations à Chorus Pro

Destinataires : Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement - Mesdames et Messieurs les adjoints gestionnaires - Mesdames et Messieurs les agents comptables

Dossier suivi par : M. GARNIER - Tel : 04 42 91 72 88

1) Paramétrage actuel de chorus pro dans les établissements de l'académie

Les chefs d'établissements sont déclarés depuis la rentrée 2018 gestionnaires principaux de l'application nationale Chorus Pro et chargés à ce titre de paramétrer les habilitations des personnels utilisateurs dans les services d'intendance. (Adjoints-gestionnaires, assistantes ou assistants de gestion).

Gestion du départ des chefs d'établissements gestionnaires principaux de Chorus Pro :

Les chefs d'établissements qui sont amenés à quitter leur poste à la prochaine rentrée scolaire 2023-2024 doivent impérativement anticiper dans un souci de continuité du service de paiement des factures des fournisseurs réaliser des opérations de changement de profil de gestionnaire principal avant son départ de l'établissement.

Lorsque le successeur n'est pas encore connu ou n'est pas déjà habilité dans l'application nationale de Chorus Pro, le chef d'établissement sortant doit transférer temporairement son profil de gestionnaire principal à l'adjoint-gestionnaire qui assure la transition jusqu'à l'arrivée d'un nouveau chef d'établissement qui sera à son tour déclaré gestionnaire principal dans l'application.

2) Situation constatée par la DGFIP dans de nombreux établissements depuis la mise en place de Chorus Pro

Les retours d'expérience constatés par la DGFIP, ont révélé qu'à l'usage il était difficile pour les chefs d'établissements de se rappeler en fin d'année scolaire, de transférer leur profil de gestionnaire principal à leur adjoint-gestionnaire sur un calendrier de gestion de l'établissement assez chargé.

Dans un souci de simplification de la gestion de l'utilisation de l'application Chorus Pro, de continuité du service de facturation et pour alléger la gestion des services de la DGFIP chargés de configurer les habilitations, **il est proposé qu'à la rentrée 2023-2024, les chefs d'établissements désignent leurs l'adjoints-gestionnaires « gestionnaire principal » dans l'application Chorus Pro.**

Cette mise à jour devra intervenir avant la fermeture des établissements de juillet 2023.

A compter de cette mise à jour, les adjoints-gestionnaires des établissements qui auront le profil de gestionnaire principal dans Chorus Pro devront en cas de départ ou de mutation veiller à leur tour à transférer temporairement à un de leur assistant de gestion au sein de leur service, le profil de gestionnaire principal chorus (attention la personne choisie doit avoir accès avec ses identifiants à la structure concernée dans chorus pro)

Notice de mise à jour de Chorus Pro :

→ transfert du rôle de gestionnaire principal

Sur la page d'accueil connecté, sélectionnez le domaine " Organisation ", l'application " Structures " puis la fonctionnalité " Transférer le gestionnaire principal " en cliquant sur " Accéder ".

Dans le champ " Type de demande " vous devez sélectionner " Transfert de toutes vos structures vers un seul gestionnaire " via le menu déroulant. Dans le champ " Structures ", sélectionnez la structure concernée.

Dans le champ " Nouveau gestionnaire ", sélectionnez le gestionnaire souhaité. Cliquez ensuite sur " Soumettre ".

→vous êtes désormais simple utilisateur de la structure et vous devez vous supprimer de cette dernière.

→comment se supprimer de la structure de rattachement ?

pour cela vous devez vous détacher de la structure.

User	Structure	Raison Sociale	Service	Libellé service
Jeane Chaource	20007104100046	CC DU CHAOURCOIS ET DU VAL D'ARMANCE		
Jeane Chaource	20007104100046	CC DU CHAOURCOIS ET DU VAL D'ARMANCE	FACTURES_PUBLIQUES	Service des factures publiques

Cas d'une demande de détachement :

Après avoir cliqué sur **Me détacher**

Diapositive non présentée en séance - reprend le déroulé de la démonstration

1 Rechercher la structure dans la liste déroulante.

2 Choisir le niveau de rattachement auquel l'utilisateur veut se détacher (structure ou service).

3 Valider la demande en cliquant sur Soumettre

Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Franck CHAMEROY, Secrétaire Général Adjoint de l'Académie d'Aix-Marseille